

Bienvenue à l'Assomption

Madame, Monsieur,

Pour bien préparer la rentrée 2025, nous vous transmettons quelques informations.

Nous vous remercions de bien vouloir noter ces éléments et nous souhaitons à chacun de bonnes vacances.

Denis LE MORZADEC, Chef d'établissement

Mickaël RICHARD, Directeur-Adjoint du lycée

Rentrée

Lundi 1 septembre

- 10h00 - 10h30 : assemblée générale à l'auditorium. Les élèves devront se munir d'un bloc-notes. Appel par classe
- 10h30 - 16h00 : prise en charge par le professeur principal.

TOUS les élèves déjeunent au self (repas offert pour 2025-2026).

Mardi 2 septembre : 8h15 – 17h : journée d'intégration (prévoir de venir en tenue de sport) pique-nique fournit pour **tous les élèves** (tarif demi-pensionnaire).

Mercredi 3 septembre : Début des cours suivant l'emploi du temps

Rentrée Internat Filles

- Les internes pourront accéder à leur chambre le vendredi 29 août de 17h à 19 h.
- Soirée d'intégration : Jeudi 4 septembre de 20h à 22h.

Réunion d'information aux parents : lundi 8 septembre de 18h30 à 20h00 à l'auditorium

Vous pouvez vous garer sur la cour des élèves pour les réunions parents – portail blanc- Bd Painlevé

Pastorale

Préparation au sacrement de la Confirmation

Pour les élèves de 2de ou de 1^{ère} qui le souhaitent, nous proposons à l'Assomption un parcours de préparation au sacrement de la Confirmation.

Ce parcours est composé d'une dizaine de rencontres sur une année, avec trois Temps Forts et des réunions en équipe. Les équipes, constituées de 7 à 8 jeunes sont accompagnées par des parents d'élèves bénévoles chez qui ont lieu les réunions, en général le vendredi soir.

Le parcours commencera en février 2026 et la célébration de la confirmation aura lieu en janvier 2027.

Les élèves qui souhaiteraient se préparer aux autres sacrements (baptême – 1^{ère} communion) pourront également être accompagnés sur l'année scolaire. Se renseigner au bureau de la pastorale.

Une réunion d'information pour les parents et les jeunes aura lieu mardi 14 octobre 2025 à 18h30, à l'Assomption.

Manuels scolaires de seconde :

Le Conseil Régional a souhaité la gratuité des manuels scolaires du lycée. La distribution des livres aux élèves de Seconde sera organisée par l'établissement aidé de l'APEL le jour de la rentrée. Une caution de 100 euros sera prélevée en 10 fois sur la facture de l'année et remboursée au départ définitif de l'élève.

A la reprise des manuels, s'il manque un manuel ou s'il est trop dégradé, il sera facturé du montant du livre neuf pour le renouveler.

En revanche seront à la charge des familles (à acheter pour le jour de la rentrée) :

Pour **les élèves ayant l'option Japonais** :

- . Japonais débutant : « Kakikata » ELLIPSES (Isabelle Raimbault, Nathalie Rouillé) 2018
« Dekita » ELLIPSES (Isabelle Raimbault, Nathalie Rouillé) 2019

- . Japonais confirmé : « Dekita » ELLIPSES (Isabelle Raimbault, Nathalie Rouillé) 2019
« Kanji Kantan » ELLIPSES (Isabelle Raimbault, Nathalie Rouillé) 2016

Fournitures scolaires en seconde :

Nous ne fournissons pas de liste. Chaque élève entrant au lycée utilise ce qu'il préfère (classeurs ou cahiers.....). Nous vous conseillons de ne pas attendre la rentrée pour faire vos achats.

Séjours en 2de :

Un voyage pourrait être organisé nécessitant un passeport pour les élèves en section européenne. Merci de faire les démarches nécessaires dès maintenant si votre enfant n'en a pas ou si la date de validité **s'arrête 6 mois avant** la date de départ (mars 2026).

Pour les élèves qui ne sont pas en section européenne, merci de vous assurer de la validité de la carte d'identité de votre enfant (fin mars 2026).

Achat de calculatrice et de blouse en seconde :

Les enseignants de mathématique du Lycée organisent à chaque rentrée, une commande groupée de calculatrices. Cela permet à chaque élève de bénéficier d'un prix compétitif. Compte tenu de la réforme qui met l'accent sur l'utilisation du langage Python dans plusieurs disciplines, les équipes ont arrêté un modèle. L'achat groupé sera proposé à la rentrée à tous les élèves pour faciliter les apprentissages en mathématiques, SNT et sciences.

Chaque élève devra avoir une blouse blanche pour les travaux en laboratoires (Physique, Chimie et Sciences et vie de la Terre).

Informations administratives

• **Transports Scolaires**

Rennes-Métropole : <https://www.star.fr/titres-et-tarifs/carte-korrigo> ou dans les agences STAR et à l'espace KorriGo à la gare de Rennes

Abonnement scolaire TER + STAR (ASR)

Les élèves domiciliés dans une commune de Rennes Métropole, dotée d'une gare/Halte SNCF, peuvent, s'ils le souhaitent, utiliser indifféremment le bus, le métro mais aussi le TER (Train Régional Express) pour rejoindre leur établissement scolaire situé dans RM et revenir à leur domicile.

L'élève doit tout d'abord acheter/charger un abonnement STAR, valable sur l'année scolaire. Ensuite, la famille remplit le formulaire en ligne <https://www.star.fr/points-de-contact/asr-scolaire/> pour demander à pouvoir aussi utiliser les TER.

Le centre relation clients du STAR étudiera sa demande et lui répondra par courriel.

Conseil Régional (hors Rennes Métropole) à faire avant le 17 juillet 2025

Demande de carte de transport ou renouvellement : Inscription en ligne sur le site www.breizhgo.bzh

• **Bourses en lycée**

La demande de bourses pour l'année de Seconde se fera à la rentrée de septembre. Les informations seront communiquées aux familles sur Ecole Directe.

• **Assurance**

L'Etablissement est assuré au niveau de sa Responsabilité Civile, mais aussi pour tous les élèves dans le cadre d'une garantie Individuelle Accident. Tout sinistre corporel lié à l'Ecole doit être déclaré sous 48 heures à l'établissement scolaire qui possède des pré-formulaires de déclarations d'accident et qui se charge de les transmettre à son assureur par Internet. Cette déclaration doit être signée par le personnel de l'Etablissement ayant fait le constat d'accident. Cette assurance ne vous est pas facturée.

• **Comptabilité – Gestion**

Sauf avis contraire explicite dans une circulaire de l'établissement, tous les chèques sont à libeller à l'ordre de : OGEC Assomption.

• **ECOLE DIRECTE**

Le site Ecole Directe est l'interface entre l'Assomption et vous : informations, documents, factures, notes... Un code d'accès est attribué à chaque famille. Les élèves ont un autre code et n'accèdent pas aux mêmes documents. **Les familles et les élèves déjà à l'Assomption en 2024-2025 doivent conserver le code d'accès.** Les nouvelles familles arrivant dans l'établissement le recevront par mail, courant septembre. Les nouveaux élèves recevront un code le jour de la rentrée.

FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT
du vendredi 11 juillet (soir) au lundi 18 août 2025 (matin)